

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par un projet de règlement sur le plan d'urbanisme.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 15 janvier 2018, le conseil municipal a adopté les projets de règlements numéros **2018-001, 2018-002, 2018-003, 2018-004, 2018-005, 2018-007, 2018-008 et 2018-009.**
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **mercredi 7 février 2018 à 19 h** à la salle du conseil de la Municipalité de La Doré située au 4998, rue des Saules, La Doré. L'objet de cette assemblée est de présenter le nouveau plan d'urbanisme. Au cours de cette assemblée, le maire ou son représentant expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. Les projets de règlements peuvent être consultés à l'édifice municipal au 4998, rue des Saules, du lundi au vendredi de 8 h 30 h à 16 h.

Résumé des projets :

- | | |
|------------|---|
| 2018-001 : | Adopter un nouveau plan d'urbanisme, afin de se conformer au schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC du Domaine-du-Roy. |
| 2018-002 | Adopter un nouveau règlement de zonage visant à diviser le territoire en différentes zones, prévoir des usages permis pour chacune des zones ainsi que des normes d'implantation. |
| 2018-003 | Adopter un nouveau règlement de lotissement visant l'ensemble du territoire afin de prévoir notamment des dimensions pour les lots, les largeurs des voies de circulation et d'autres normes diverses de lotissement. |
| 2018-004 | Adopter un nouveau règlement de construction afin de prévoir certaines normes de construction visant l'ensemble du territoire. |
| 2018-005 | Adopter un nouveau règlement relatif aux conditions générales pour l'émission d'un permis de construction afin de prévoir certaines dispositions administratives lors de l'émission d'un permis de construction. |
| 2018-007 | Adopter un nouveau règlement relatif aux dérogations mineures afin de prévoir les dispositions qui peuvent faire l'objet d'une dérogation mineure et la procédure pour l'analyse d'une demande. |
| 2018-008 | Adopter un nouveau règlement relatif aux plans d'aménagement d'ensemble qui vise à identifier de façon générale les objectifs, la nature et les caractéristiques souhaités pour le développement de l'aire de villégiature située en bordure de la rivière Ashuapmushuan (zone 5V et 1REC au plan de zonage - secteur des chutes à l'Ours). |
| 2018-009 | Adopter un nouveau règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale qui vise le secteur de la rue Principale à l'intérieur du périmètre urbain et le secteur résidentiel du quartier des Pionniers. |

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Secrétaire-trésorière et directrice générale

FINANCES

DÉPENSES ☞ Les membres du conseil ont accepté les journaux des achats du mois de décembre 2017 totalisant un montant de 526 684.03\$ incluant les taxes et les dépenses du Centre des Loisirs, de la Bibliothèque Gilbert-Langevin et du Complexe sportif.

DÉPENSES INCOMPRESSIBLES ☞ Lors de la séance régulière de janvier, les membres du conseil municipal ont accepté les dépenses incompressibles, c'est-à-dire les dépenses de fonctionnement courantes, pour une somme totale de **1 645 057\$**. Des efforts constants sont déployés afin de réduire au maximum les dépenses municipales.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

- Renouvellement du contrat de fourrière municipale avec le Refuge animal (6 638.84\$);
- Construction caserne de pompiers : Décompte progressif #5 (192 274.39\$);
- Déphosphatation : Décompte progressif #5 (9 273.13\$);
- Sûreté du Québec : Compensation pour les services en 2018 (71 000\$);

GESTION MUNICIPALE

VENTE POUR NON-PAIEMENT DES TAXES 2016 ☞ Le deuxième avis sera transmis sous peu pour le paiement des taxes 2016 en retard. Les propriétaires concernés ont jusqu'au 10 mars 2018 pour acquitter leur compte de taxes 2016.

- Autorisation de destruction de certaines archives municipales ;
- Présentation du projet de règlement établissant un code d'éthique et de déontologie municipal pour les élus ;
- Acceptation de la procédure en cas de bris d'aqueduc dans les limites de propriété de Produits Forestiers Résolu ;
- Avis de motions et adoption par résolution des différents projets de règlements d'harmonisation pour les nouveaux plans d'urbanisme et de zonage afin de les rendre conformes au schéma d'aménagement révisé de la MRC Domaine-du-Roy ;
- Fixation de l'assemblée publique de consultation en lien avec ces nouveaux règlements (voir avis public ci-dessus) ;
- Autorisation de la tenue de l'évènement Ultime La Doré les 8 et 9 septembre 2018 et d'utilisation du stationnement du Centre des Loisirs ;
- Motion de félicitations à l'équipe Bantam AAA Élite Saguenay-Lac-St-Jean, et spécialement à Tomy Néron, pour leur victoire lors du tournoi national de Ste-Foy/Sillery.

COMMUNAUTAIRE

STATIONNEMENT VILLAGE-RELAIS ☞ Veuillez prendre note que l'utilisation du stationnement village-relais est à la discrétion de chacun. La Municipalité se dégage de toutes responsabilités sur ce terrain et également en ce qui a trait au déneigement dudit stationnement. Il en revient aux utilisateurs de s'en assurer. Pour des informations complémentaires, adressez-vous au bureau municipal. Merci de votre collaboration.

STATIONNEMENT ☞ N'oubliez pas qu'à partir du **15 novembre 2017** et ce jusqu'au **1^{er} avril 2018** il est **interdit** de **stationner** ou d'**immobiliser** un véhicule sur le chemin public entre **minuit et 7h**.

SPORTS ET LOISIRS

Voici la liste des gagnants pour le concours des décorations de Noël :

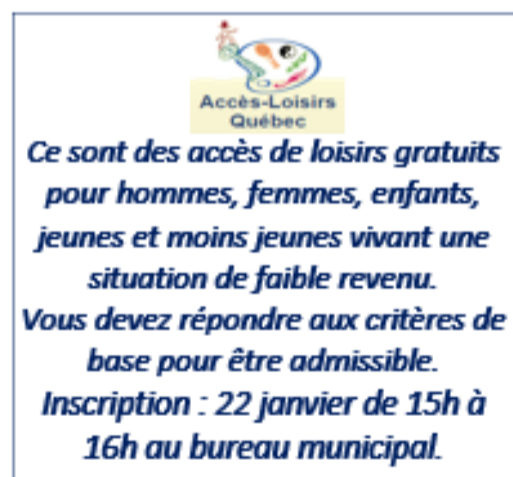
- Murielle Delisle
- Jeannine Savard
- Laurette Savard
- Serge Asselin
- François St-Gelais
- Brenda Gauthier

Félicitations aux gagnants.

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS HIVER ☞ Il est encore temps de s'inscrire pour les activités suivantes : zumba kids, activités bricolage, zumba adulte, remise en forme (anciennement le cours de Cardio santé).

Inscrivez-vous au (418) 256-3545 p.2225.

CLUB AMATEUR DE RAQUETTE À LA DORÉ ☞ Un club amateur de raquette s'est formé via Facebook. Cela vous intéresse? Demandez à joindre le groupe Facebook portant ce nom.



SURVEILLEZ LA PROGRAMMATION DU FESTIVAL DE LA RELÂCHE BIENTÔT!

Pour vos achats, pensez achat local.

Ensemble, gardons nos commerces!